

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 87 - Décembre 2006

ANALYSE BOURSIERE

La baisse générale des indices boursiers se poursuit.

Au terme du mois de novembre, la chute des indices de la BRVM observée en octobre se maintient. En effet, l'indice **BRVM 10** s'affiche à 137,37 points, soit un recul de 7,36 % qui s'explique, notamment, par la baisse des cours de quatre valeurs parmi les dix qui composent cet indice : ETIT perd 24,37 %, à 900 fcf, CIE CI 4,95%, à 9 500 Fcf, SITAB CI 2,14%, à 40 610 Fcf et FILTISAC CI 0,88 %, à 5 600 Fcf. Dans le même sillage, l'indice **BRVM Composite** fléchit de 5,92%, à 116,96 points. Malgré une relative stabilité des indices boursiers dans les dix derniers jours du mois de novembre, la chute persistante du cours du titre ETIT continue de les tirer vers le bas.

La **capitalisation boursière** de l'ensemble des titres cotés à la BRVM présente un repli de 5,73%, à 2 144 milliards de Fcf. Celle des titres du **BRVM 10** enregistre une baisse de 7,14%, à 1 704 milliards de Fcf alors qu'une importante hausse de 54,09% de cette capitalisation, dûe essentiellement à l'entrée du titre ETIT, avait été constatée le mois précédent.

Le **marché obligataire** a été moins dynamique ce mois et affiche une légère baisse de 1,08%, à 289 milliards de Fcf.

A la fin du mois de novembre, le marché boursier a enregistré un volume mensuel de 105 902 titres échangés avec la participation de l'ensemble des secteurs d'activités.

Le secteur « **Finances** », avec 81 462 titres échangés, conserve, pour le troisième mois consécutif, la première place malgré une baisse de 67,88 % de ses transactions par rapport au mois d'octobre. Le titre ETIT enregistre la moins-value la plus importante du marché avec une baisse de son cours de 24,37 %, passant de 1 190 Fcf à 900 Fcf. Toutefois, le titre reste actif avec un volume échangé de 78 515 actions, soit 96,38% des transactions du secteur.

Le secteur « **Services publics** » affiche 15 835 titres échangés soit 14,95% des transactions du marché. Le titre le plus actif du secteur reste l'action SONATEL qui enregistre une hausse de son cours de 3,48%, à 92 000 Fcf et un volume mensuel représentant 92,48% des échanges.

Le secteur « **Industrie** » totalise 4 504 titres transigés, soit 4,25% du volume des transactions et garde la troisième place malgré une baisse de 54,40% de son volume d'échanges par rapport au mois de novembre. Le titre SITAB CI perd 2%, passant de 41 500 Fcf à 40 610 Fcf et réalise 35,94% du volume sectoriel.

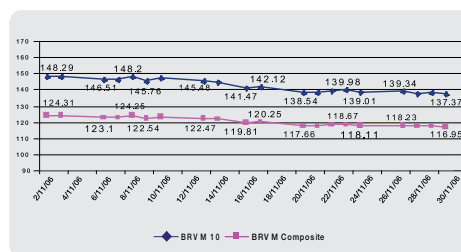
Le secteur « **Agriculture** » conserve sa quatrième place avec un volume négocié de 3 313 titres. La valeur SAPH CI progresse de 23,44 %, offrant la plus-value la plus importante du marché et occupe 53,21 % des transactions sectorielles.

Le secteur « **Distribution** » transige pour 553 actions dont les 29,47% concerne le titre TOTAL CI avec un cours stable à 62 500 Fcf.

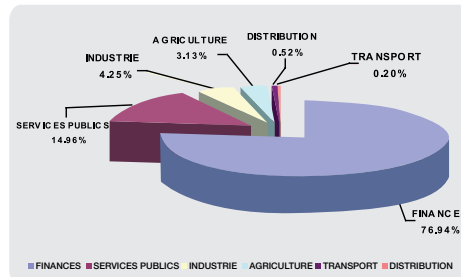
Le secteur « **Transport** » se retrouve à la dernière place pour 214 actions échangées. Le titre SDV CI enregistre une légère plus-value de 1,96%, à 26 000 Fcf et représente 93% du volume sectoriel.

Concernant le compartiment obligataire, 7 545 titres ont été échangés pour une valeur de 75 491 200 Fcf. Aucune opération de grosse envergure n'a été enregistrée au mois de novembre.

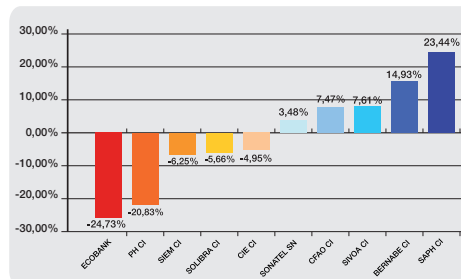
Evolution des indices - Novembre 2006



Volumes sectoriels - Novembre 2006



Plus fortes baisses / hausses - Novembre 2006



CGF BOURSE
Certifié ISO 9001 : 2000 par
BRVI
1^{ère} SGI Ouest africaine certifiée
ISO 9001 version 2000

THEME DU MOIS

Volatilité du marché boursier : l'inquiétude est normale, la patience est essentielle.

La volatilité du marché boursier a de quoi inquiéter les investisseurs les plus expérimentés. C'est pourquoi il importe de surveiller l'horizon et de garder le cap sur des objectifs à long terme. Les statistiques démontrent, en effet, que les épargnants qui adoptent des stratégies avisées et qui investissent à long terme obtiennent généralement des rendements positifs. La réussite en matière de placement survient le plus souvent « *avec le temps, à la longue* », plutôt que par des transactions effectuées à des moments jugés opportuns. Les experts ne peuvent pas toujours prévoir l'évolution du marché, mais ils ne réagissent pas de façon impulsive pour autant.

Les marchés fluctuent depuis toujours mais dans l'ensemble, ils présentent une dynamique de hausse à long terme. Par exemple, depuis le démarrage des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), en septembre 1998, les indices boursiers de la place UEMOA, à savoir le BRVM 10 et le BRVM Composite, ont affiché une tendance générale à la hausse malgré une évolution en dents de scie, avant d'amorcer, en septembre 2006, une chute libre imputable aux importantes moins-values observées sur le titre ETIT (Ecobank) et à l'entrée de celui-ci dans la composition de l'indice BRVM 10, le 02 octobre 2006.

Il s'agit ainsi de conserver ses placements et de ne pas essayer de trouver le moment idéal pour investir. Cela semble sans doute plus facile à dire qu'à faire, particulièrement lorsque les marchés fluctuent brutalement. De manière générale, six stratégies peuvent aider à garder le cap et à rentabiliser ses investissements ou ses placements.

1- Élaborer un plan d'investissement solide : le fait de connaître ses objectifs, le degré de risque qu'on peut tolérer et l'horizon de placement qu'on se fixe, permettent d'élaborer un plan adapté à ses besoins personnels.

Chaque investisseur est unique, et chaque placement devrait également l'être. Avant d'investir, il convient de réfléchir à ses objectifs personnels et de songer aux raisons pour lesquelles on investit. S'agit-il de planifier sa retraite ? Épargne-t-on en vue d'effectuer un versement initial pour l'acquisition d'une maison ? Les deux ? Quels que soient nos objectifs, nous devons élaborer un plan qui nous permettra de les atteindre. La détermination de nos objectifs nous aidera également à fixer le délai que nous nous accordons pour les réaliser.

Nous devons également réfléchir au degré de risque que nous sommes prêts à accepter. En effet, si nous connaissons notre seuil de tolérance au risque et que nous investissons en conséquence, nous nous ferons moins de mauvais sang lorsque les marchés fluctueront.

Une fois notre plan élaboré, nous devons le respecter. Garder le cap sur nos objectifs et être réaliste quant à notre horizon de placement. Rappelons-nous que notre plan d'investissement a été conçu spécifiquement pour nous et qu'il contribuera à l'atteinte de nos objectifs à long terme.

2- Diversifier son portefeuille : un portefeuille bien équilibré peut contribuer à réduire notre risque global, en cas de repli d'un de nos placements. La diversification des placements et la répartition de l'actif repose sur le principe généralement admis de « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». La diversification qui consiste à répartir ses éléments d'actif entre divers titres, est sans doute la règle la plus importante qui soit en matière de placement ; elle contribue, en effet, à réduire le risque global de son portefeuille. On peut diversifier ses placements entre les différentes catégories d'actif, les secteurs ou les régions géographiques en vue de se constituer un portefeuille bien équilibré.

La combinaison de plusieurs placements qui ne risquent guère d'évoluer dans le même sens permet de réduire le risque associé à un titre donné, puisque chacun d'entre eux réagit différemment aux fluctuations du marché. Si on possède des placements variés, le repli d'un d'entre eux pourra être contrebalancé par ceux qui restent stables ou qui progressent.

L'élaboration de tout portefeuille équilibré devrait également tenir compte de la répartition de l'actif. Il s'agit d'un aspect important de la planification financière qui prévoit l'investissement proportionnel dans différentes catégories d'actif, comme les actions, les obligations, les titres du marché monétaire ou les liquidités. Le pourcentage du montant investi dans chaque catégorie dépend de notre tolérance au risque et de nos attentes en matière de revenu, conformément à notre profil d'investisseur. Des choix judicieux nous permettront d'optimiser nos rendements, tout en respectant notre seuil de tolérance au risque, et d'atteindre des objectifs financiers réalistes.

3- Investir de façon régulière : en achetant des parts à intervalles réguliers, on bénéficie d'un meilleur équilibre, puisqu'on achète à des taux qui varient en fonction de l'évolution des valeurs en bourse.

Le fait d'investir régulièrement nous permet de bénéficier de la stratégie des achats périodiques par sommes fixes qui a, depuis longtemps, fait ses preuves. Cette stratégie prévoit le placement d'un montant fixe à des intervalles réguliers, de sorte que le coût moyen des actions s'équilibre à long terme. Lorsque nous investissons de façon régulière, nous achetons nos parts de fonds d'investissement à différents prix. Quand leur valeur est faible, nous en achetons plus ; ce qui nous permet de tirer profit de la volatilité.

4- Maintenir ses perspectives : il s'agit d'être réaliste quant à nos exigences de rendement et de respecter notre plan à long terme. En effet, il n'est pas réaliste de s'attendre à un rendement de l'ordre de 20 à 30%. Sur le marché de la BRVM, par exemple, le rendement le plus élevé en 2005 a été observé sur le titre SGB CI pour 28,1%. Les dividendes versés sur ce titre ont affiché une hausse de 392,57% entre 2004 et 2005, passant de 915 Fcfa à 4 507 Fcfa. L'examen de l'évolution d'un placement sur une plus longue période permet de déterminer plus justement ce qui est raisonnable.

Les statistiques démontrent que les fléchissements des marchés sont habituellement de courte durée et qu'à long terme, ceux-ci évoluent, en général, à la hausse. Malgré leurs fréquentes fluctuations, les marchés affichent un rendement à la hausse depuis leur création. C'est pour cette raison qu'il est préférable de conserver longtemps ses placements. Si la volatilité du marché commence à inquiéter, il y a peut-être lieu à communiquer avec son conservateur, gestionnaire de compte titres et professionnel en placement et à réévaluer le degré de risque de son portefeuille.

5- Demander conseil à un professionnel : il faut être rassuré et considérer qu'on n'est pas seul. En effet, l'investisseur n'est jamais laissé à lui-même, quelle que soit la conjoncture du marché. Par exemple, CGF Bourse met à la disposition de sa clientèle une équipe de professionnels, spécialistes en placements qui peuvent les aider à constituer un portefeuille équilibré.

6- Envisager d'acheter : les investisseurs les plus audacieux voient un élément positif dans toute conjoncture négative et profitent des rabais que confèrent les replis du marché.

La volatilité du marché est souvent perçue comme un facteur négatif, mais elle devrait également être considérée comme un élément positif. En effet, les fluctuations du marché créent fréquemment des occasions d'acheter des actions qui étaient jusqu'alors surévaluées. De plus, lorsque les cours des parts chutent, on peut en acquérir un plus grand nombre. C'est le cas aujourd'hui du titre ETIT qui enregistre une baisse importante de son cours (-38,18% au 31 octobre 2006, à 1 190 Fcfa) pour s'afficher à 900 Fcfa au 30 novembre 2006. La valeur ETIT pourrait offrir ainsi d'intéressantes opportunités de rendement pour un placement à long terme. Cependant, investir en période de repli ne convient pas à tous les investisseurs. On peut envisager cette possibilité si on dispose de fonds excédentaires ou si on prévoit d'investir plus tard, au cours de l'année.

En définitive, on peut être assuré qu'en période de baisse, on peut réaliser des placements intéressants. Et on pourra en bénéficier davantage dès que les marchés recommenceront à monter. En cette période de fin d'année, il s'agira, pour les investisseurs et les épargnants, de reconsidérer la structure de leur portefeuille de titres et d'en améliorer la diversification pour une meilleure distribution du risque et dégager des perspectives d'un meilleur rendement dans le cadre d'un plan d'investissement à long terme.

LU POUR VOUS

Ces cadres africains qui rentrent au pays

Les Asiatiques ne sont pas les seuls à quitter l'Occident pour retourner chez eux. Ni fous, ni suicidaires, de plus en plus d'africains reviennent pour contribuer au développement du continent noir.

BONNES études, bon travail, bon salaire, bel appartement, belle voiture... une vie matérielle plus qu'agréable, certes. Mais de plus en plus de cadres africains, formés dans les meilleures écoles et universités occidentales, dont la carrière est jalonnée de succès au « Nord », n'aspire qu'à une chose : revenir en Afrique. Suicidaires ? Enthousiastes plutôt. Si l'appel du pays est généralement d'ordre affectif, ces « hauts potentiels » disent tous avoir été taraudés à un moment ou à un autre « par l'envie de faire quelque chose, de mettre une expérience au profit du Continent et en finir avec cet afro-pessimisme épuisant ».

« Bill Gates africain »

Ce choix, Guy Badjoko et sa femme Manzanza l'ont fait voilà deux ans. Confortablement installés à Paris avec leurs deux petites filles, « *ma femme, qui à l'époque travaillait chez Calyon, est rentrée un soir en disant qu'elle avait été chassée par la SFI (Société Financière Internationale, le bras armé financier de la Banque Mondiale) pour un poste à Johannesburg* ». Ce qui était d'abord une boutade est devenu une réalité. Sa femme a rejoint la SFI, tout comme, à la même époque, Thierry Tanoh, un ivoirien passé par Harvard, et Andrew Alli, un Nigérian ex-Insead. Quant à Guy Badjoko, il a levé des fonds pour sa start-up Aspid, et mise sur le formidable essor des télécommunications en Afrique pour couvrir le continent d'une technologie IP qui permet d'acheminer la voix via internet ou un autre réseau.

Ces histoires ne sont plus des cas isolés. Quand, en 1995, Papa Madiaw Ndiaye, passé par Harvard, Wharton, Salomon Brother puis par le temple de la banque d'affaires JP Morgan décide de rentrer au Sénégal, il raconte que ses proches l'ont trouvé « *très imprudent* ». Il travaille pour différents fonds d'investissement avant de créer le sien en 2005, l'Afig, une société de capital-investissement panafricaine dotée de 200 millions de dollars, pour investir dans les meilleures compagnies africaines qui ont vu le jour récemment. Car, contrairement aux idées reçues, tous ces « ex-expatriés » disent la même chose : ce n'est pas l'argent qui manque, mais plutôt les bons projets. « *Il y a du business à faire !* », disent-ils unanimement. Pour s'en convaincre, il suffit d'égrener les multiples « success stories » qu'à connues le Continent ces dernières années, dont les protagonistes, tous africains, ont des CV à faire pâlir tous les chasseurs de têtes. Ces Ayisi Makatiani (Kenyan), fondateur d'Africa Online, Strive Masiyiwa (zimbabwéen), à l'origine d'Econet une autre compagnie de télécoms, Cyrille Nkontchou (camerounais), créateur de Liquid Africa, une plate-forme financière et boursière online, ou encore Mo Ibrahim (soudanais), fondateur de Celnet, ont tous gagné, au passage, le surnom de « Bill Gates africain ». Finalement, d'après cette élite revenue au pays, « *il n'y a que les Occidentaux pour ne pas se rendre compte que l'Afrique est un terrain de jeu immense* », ce que ne cessent de marteler certaines multinationales

Suite page 4

à l'instar de l'opérateur de téléphonie mobile sud-africain, MTN, qui en a même fait son slogan publicitaire : « *Go North ! Go to Africa* »

Savoir s'adapter

Aux côtés des entrepreneurs, il y a ceux qui choisissent d'intégrer les rangs d'une grande multinationale, dans la banque, l'assurance, le conseil ou l'agroalimentaire, pour effectuer leur retour. Une sorte de sécurité, car ils gardent à l'esprit l'expérience de leurs aînés rentrés en Afrique, et qui, confrontés à la corruption, aux investissements inutiles ou à un environnement macroéconomique défavorable, s'y sont brûlé les ailes. D'ailleurs,

pour une large majorité, l'Afrique du Sud est une antichambre rassurante. D'un point de vue matériel d'abord, « *ici, nous avons un certain confort de vie, donc nous n'avons pas le sentiment de nous sacrifier* », poursuit Guy Badjoko, mais surtout *johannesburg*, en lien permanent avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne a des accents de silicon Valley avec, en outre, une « culture de l'échec » anglo-saxonne, très appréciable. Car ces « retournés », si contents soient-ils de leur choix, ne versent pas pour autant dans l'angélisme. « *Il faut s'adapter tout en gardant à l'esprit qu'il y a toujours un risque...* » explique Guy Badjoko

Sixtine LEON-DUFOUR

Le Figaro du vendredi 20 octobre 2006

ANNONCES

• Evénements sur valeurs (ESV)

11 décembre 2006 : Paiement des coupons d'intérêt semestriels et remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire public « SMB 7,5% 2003-2008 » de la Société Multinationale de Bitume de la Côte d'Ivoire (SBM CI).

• Vie des émetteurs

✓ Le Groupe ECOBANK s'installe en Sierra Leone

Dans sa logique de couverture complète des pays de la sous région Ouest africaine, le Groupe ECOBANK vient de s'implanter en Sierra Leone, le 28 novembre dernier. La Sierra Leone devient ainsi, parmi les 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 14^{ème} à abriter une filiale du Groupe ECOBANK.

Avec le démarrage des activités de ECOBANK Sierra Leone, la Gambie est, dorénavant, le seul pays membre de la CEDEAO où le Groupe ECOBANK n'a pas encore installé une de ses filiales. Promettant *"d'y remédier dans un futur proche"*, Mr Arnold EKPE, Directeur Général du Groupe ECOBANK déclare *"qu'avec ECOBANK Sierra Leone, maintenant opérationnelle, nous sommes fiers d'avoir encore plus développé notre réseau bancaire en Afrique de l'Ouest"*. Selon Mr EKPE, ECOBANK Sierra Leone confirme l'ambition de son Groupe de devenir la principale banque panafricaine.

Le Groupe a nommé Mme Karen TANO, un de ses hauts cadres, au poste de Directeur Général de Ecobank Sierra Leone

✓ La SFI lance un emprunt obligataire public de 22 milliards de Fcfa sur le marché financier de l'UEMOA

La Société Financière Internationale (SFI) lance une émission obligataire par appel public à l'épargne dans l'espace UEMOA d'un montant de 22 milliards de Fcfa pour un taux d'intérêt annuel net d'impôt de 4,75% par an avec une maturité de 5 ans. La valeur faciale des obligations SFI est de 10 000 Fcfa. Dénommée "SFI 4,75% 2006-2011", cette opération a pour objet

de satisfaire les besoins généraux de financement de la SFI. Les titres sont dématérialisés et inscrits dans les livres des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de comptes et compensateurs agréés et obligatoirement inscrits en compte par le DC/BR. La période de souscription s'est déroulée du 27 novembre au 08 décembre 2006.

Le remboursement du capital est sans amortissement mais « in fine », c'est-à-dire que celui-ci s'effectuera en totalité et en une seule fois le jour du cinquième anniversaire de la date de règlement (« date de paiement du principal »). La SFI assurera le paiement du principal exigible aux termes des obligations au compte de règlement du DC/BR le jour ouvré précédant la date d'échéance.

L'une des particularités de cette opération est que les obligations SFI ne jouissent d'aucune garantie. En effet, la SFI est notée AAA par Standard & Poor's et Aaa par Moody's, ce qui offre aux investisseurs un certain niveau de sécurité en terme de solvabilité de l'émetteur. La notation financière consiste à apprécier le risque de solvabilité financière d'une entreprise et à attribuer une note correspondant aux perspectives de remboursement de ses engagements envers ses créanciers et détenteurs d'obligations. C'est cette notation, qualité de sa signature, qui permet à la SFI de lever des fonds sur les autres marchés financiers internationaux. Les obligations SFI seront régies par le droit applicable en Côte d'Ivoire.

La SFI, l'un des cinq membres du Groupe Banque Mondiale (les autres sont : IBRD, IDA, MIGA, ICSID), devient, par cette opération, la première institution financière internationale non-résidente à émettre des obligations libellées en franc CFA en Afrique de l'Ouest. La SFI s'engage ainsi dans le développement des marchés de capitaux en Afrique de l'Ouest à travers une émission obligataire à moyen-long terme en Francs CFA. Les revenus nets tirés par la SFI de la vente des obligations seront redéployés dans la zone UEMOA au bénéfice de la Société de Commercialisation du Ciment (SOCOCIM) au Sénégal, de la Société Malienne de Promotion Hôtelière (SMPH) au Mali, de la Société Burkinabé de Promotion Hôtelière (SBPH) au Burkina Faso et du Tropical Rubber en Côte d'Ivoire.

Cette opération est autorisée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UEMOA sous le visa N° EOP/06-05.